

**REUNION CONSEIL DES SAGES (CDS)
DU VENDREDI 7 JANVIER 2022 à 17 H 00
Salle du Conseil Municipal – MAIRIE DE MOUTIERS**

PROCHAINE REUNION : VENDREDI 11 FEVRIER 2022 à 17 H 00

BERARD Patrick	7 place du Marché 73600 MOÛTIERS	06 80 61 62 01	Absent
BERT Jean	220 Route d'Hautecour 73600 MOÛTIERS	06 64 99 65 69 bert.jean@wanadoo.fr	Absent
BLANC Gaston	72 avenue des Jeux Olympiques 73600 MOÛTIERS	06 08 03 69 32	Présent
BROCHE Nelly	129 avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 86 43 55 56 nelly.broche@orange.fr	Présente
BRUET Joceline	156 avenue de la Libération 73600 MOÛTIERS	06 09 01 07 84 jocelyne.bruet@gmail.com	Présente
DALIA Dominique	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 83 07 26 49 dominique.dalia0603@orange.fr	Présente
DEMONNAZ Gérard	42 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 79 66 98 40 gerard.demonnaz@gmail.com	Présent
DUNAND Jean-Louis	20 avenue des Salines Royales 73600 MOÛTIERS	06 16 54 23 90 jeanlouis.dunand@sfr.fr	Présent
EYNARD Josette	38 Grande Rue 73600 MOÛTIERS	06 87 48 80 45 josette.eynard@free.fr	Présente
JACQUEMARD Jeanine	38 Grande Rue 73600 MOÛTIERS	06 49 98 90 38 Jjl.jacquemard@hotmail.fr	Présente
JOGUET Renée	17 Rue Cardinale 73600 MOÛTIERS	06 24 61 33 12 Renee.joguet@gmail.com	Présente
LEGER Jacky	156 Rue Gutenberg 73600 MOÛTIERS	06 29 18 47 66 jacky.leger@yahoo.fr	Présent
RIGHINO Gabriel	11 avenue du Pré de Foire 73600 MOÛTIERS	06 86 93 89 06	Excusé
TARANTINI Frédéric	175 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 11 49 73 07 frederic.tarantini@free.fr	Présent
ULLIEL Lucette	105 avenue du 8 mai 1945 73600 MOÛTIERS	06 72 40 55 94 lucette.ulliel@gmail.com	Présente
YVOZ Julien	39 Rue du Pain de Mai 73600 MOÛTIERS	06 12 76 44 75	Présent

Référent mairie CDS : Jean-Charles MASSIAGO

Secrétaire de séance : Dominique DALIA

ORDRE DU JOUR :

- Présentation de l'organisation du déneigement de la ville
- Débats sur les différents sujets proposés par les membres
- Questions diverses

A 17 heures, Jacky LEGER souhaite la bienvenue à tous les membres du CDS et présente ses meilleurs vœux pour l'année 2022.

Approbation du compte-rendu de la réunion du 3 décembre 2021

PRESENTATION DE L'ORGANISATION DU DENEIGEMENT DE LA VILLE

- Jean-Charles MASSIAGO propose de visionner le film de Savoie News concernant les services de la ville de Moûtiers mobilisés pour déneiger la commune.
- Les priorités du déneigement sont les suivantes :
 - 1) Faire une trace de l'ensemble des routes
 - 2) Assurer le déplacement en toute sécurité des trottoirs, des écoles et des services de la ville
 - 3) Finitions : élargissement des routes, déneigement des stationnements, évacuation de la neige.
- Pour les années 2019-2020-2021, le marché a été traité avec l'entreprise MARCHIELLO R.A.M. de Moûtiers pour un coût minimum de 15 000 € (réservation des engins, camions, personnel) et 70 000 € maximum. La facture est établie à l'heure. Une nouvelle consultation sera faite pour l'hiver prochain.
- Plusieurs rues ont été rajoutées (rue des grillons, chemin des libellules, rue des coccinelles, route de la ferme). Auparavant ces rues étaient déneigées par l'entreprise BOTTO dans le cadre du marché de Salins et les heures refacturées à la commune de Moûtiers.
- En octobre 2021, la commune a accepté de faire le déneigement du lotissement Versant Sud. Actuellement le déneigement est en attente des travaux de voirie non finalisés.
- Plusieurs remarques ont été faites :
 - Déneigement à revoir devant l'hôpital ainsi que devant les moloks en général
 - Voitures garées sur les trottoirs (Avenue des Salines) empêchent le déneigement correct
 - Peugeot n'a pas fait l'effort de dégager l'accès à ses locaux
 - Les habitants de Plan Villard ne sont pas contents du déneigement dans leur hameau
 - Demande si un arrêté existe stipulant que chaque propriétaire doit déneiger sa propriété ou son commerce
- L'aire de chaînage de Moûtiers se situe devant le garage RENAULT (rue des Erables)
- Les services de la commune, Préfecture, police municipale, gendarmerie, pompiers, ... ont participé à plusieurs réunions pour la mise en place d'un plan d'hébergement des personnes bloquées par des intempéries lors des arrivées en stations. Un fléchage d'une couleur est prévu pour les personnes qui arrivent en train afin de se diriger vers le gymnase Larnaud et d'une autre couleur pour les personnes véhiculées pour aller vers le gymnanse Bardassier. Des lits picots ont été recommandés pour compléter le stock existant.
- Lors du dernier épisode neigeux assez important, les services techniques ont œuvré plusieurs jours, en débutant dès 3 heures du matin, pour déneiger les accès, saler les trottoirs, ... **Les membres du Conseil des Sages tiennent à remercier l'ensemble des agents des services techniques pour leur mobilisation.**

DEBAT SUR LES DIFFERENTS SUJETS PROPOSES PAR LES MEMBRES

- Véhicules garés pendant plusieurs jours vers la gare routière ainsi que dans certains rues de la commune
 - ↳ Multiplier les panneaux indiquant que le stationnement est limité à 4 jours,
 - ↳ Verbalisation des véhicules en infraction
- Trottinettes électriques et vélos circulant sur les trottoirs :
 - ↳ Information sur la réglementation à faire dans les écoles, collèges et lycées
- Stockage des poubelles Place du Marché :
 - ↳ Des touristes souhaiteraient pouvoir prendre des photos vers le passage du Cloître. Il serait souhaitable que les poubelles soient stockées plus loin
 - ↳ Avaloir bouché vers la banque Laydernier, coté rue du Pain de Mai
- Pigeons :
 - ↳ Pour éloigner les pigeons de certains endroits, il est conseillé de prendre contact avec les services de la mairie pour disposer des pics sur les rebords de fenêtres ou de toiture empêchant les pigeons de se poser.
- Toilettes publiques:
 - ↳ Pas toujours très propres place des Victoires
 - ↳ Manque de toilettes publiques dans la ville
 - ↳ Rappel de notre CR du 03.12.2021 : Toilettes publiques de l'évêché : pas adaptées aux handicapés (trop basses)
- Illuminations soir de Noël :
 - ↳ Guirlande et sapin n'étaient pas illuminés le soir de Noël : problème de compteur Linky pas assez puissant
 - ↳ Manque d'illumination dans certaines rues de Moûtiers
- Encombrants :
 - ↳ Pour les personnes qui ne peuvent pas se rendre à la déchetterie, il serait souhaitable que la commune communique concernant l'enlèvement des encombrants
- Conteneurs enterrés Place Lungo :
 - ↳ Trop souvent de gros sacs bloquent les poubelles aussi les personnes doivent déposer leurs déchets à côté des conteneurs
 - ↳ Beaucoup de dépôts d'ordures des entreprises

QUESTIONS DIVERSES

- Une boîte aux lettres CDS a été mise à disposition par la Mairie. Chaque membre peut déposer des documents
- Recensement de la population (article Ville de Moûtiers) :

La campagne nationale de recensement de la population sera menée du 20 janvier au 19 février 2022. Le recensement de la population est une enquête d'utilité publique obligatoire qui permet de connaître le nombre de personnes vivant en France et de déterminer la population officielle de notre commune.

Ses résultats sont utilisés pour calculer, par exemple, la dotation de l'Etat au budget des communes. Ces données servent également à comprendre l'évolution démographique de notre territoire et permettent d'ajuster l'action publique aux besoins de la population en matière d'équipements collectifs : écoles, petite enfance, logements, EHPAD, transports, etc.

Votre participation est essentielle. Elle est rendue obligatoire par la loi, mais c'est avant tout un devoir civique, simple et utile à tous.

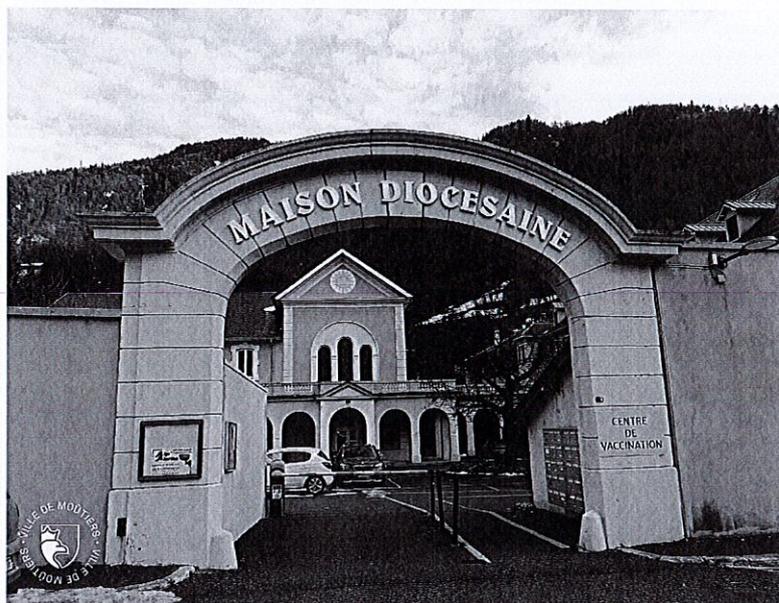
Dix agents recenseurs recrutés par la mairie se présenteront à votre domicile entre le 20 janvier et le 10 février. Muni d'une carte officielle, l'agent recenseur est tenu au secret professionnel et toutes les réponses au questionnaire resteront confidentielles. Elles seront transmises à l'Insee (Institut National des Statistiques et des Etudes Economiques) qui établira des statistiques rigoureusement anonymes, conformément aux lois qui protègent votre vie privée.

Vous avez deux options pour répondre à cette enquête : sur papier (l'agent recenseur prendra alors rendez-vous avec vous pour récupérer le questionnaire) ou en ligne, grâce aux codes personnels que l'agent recenseur vous aura communiqués afin d'accéder au site de l'Insee (site gratuit)

Merci pour votre contribution et du bon accueil que vous ferez aux agents recenseurs.



- Déménagement du centre de vaccination (article Ville de Moûtiers) : il est désormais installé à la Maison Diocésaine – place de l'Hôtel de Ville. Ce centre administre actuellement plus de 450 injections par jour. Pour prendre rendez-vous, c'est toujours sur www.doctolib.fr
Merci à l'engagement de tous ceux qui œuvrent sans relâche pour la lutte contre la #covid_19.



- Moûtiers, sports et loisirs reprend du service (article Ville de Moûtiers) : après une saison écourtée puis une saison blanche en raison de la crise sanitaire, la réouverture des stations de ski est un soulagement pour le plus grand nombre. Grâce à la reconduction du partenariat "Moûtiers, Sports et Loisirs", Ville de Moûtiers et Société des 3 Vallées pour la saison 2022, l'association Moûtiers Sport et Loisirs est en mesure de proposer aux Moûtiéraines et Moûtiérains des forfaits de ski "vallée de Courchevel" à tarif très attractif.

Pour pouvoir bénéficier du forfait journée vallée de Courchevel au tarif de 17 euros, il faut :

- Être membre de l'association (prix de l'adhésion : 5 euros/an)
- ce qui suppose d'être résident de Moûtiers (justificatif de domicile de moins de trois mois et présentation de la carte nationale d'identité),
- Se rendre au point de vente en mairie de Moûtiers : paiement par chèque à l'ordre de l'Association (ou à défaut espèces).

L'offre est limitée à deux forfaits par personne et par semaine (utilisable le samedi, dimanche). Les titres pourront vous être délivrés au cours de la semaine précédant le week-end pour le domaine de Courchevel. Les forfaits et renseignements complémentaires seront disponibles à l'accueil de la mairie à compter du 12 janvier aux horaires d'ouverture.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18H30

Fait à Moûtiers, le 10 janvier 2022

Copies :

Monsieur le Maire,

Monsieur Jean-Charles MASSIAGO

Les membres du Conseil des Sages

Monsieur Jacky LEGER
Président Conseil des Sages